

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quinzième session**

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de la mise en œuvre du Programme**de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique :
commerce et investissement****Rapport sur les travaux de la cinquième réunion du
Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la
facilitation du commerce transfrontière sans papier***Résumé*

La cinquième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier s'est tenue à Bangkok les 12 et 13 mars 2019. Le Groupe directeur a noté les progrès accomplis par les États membres concernant l'adhésion à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique ou sa ratification, et prié le secrétariat de fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités aux États membres qui en faisaient la demande, dans la mesure des ressources disponibles. Il a décidé de poursuivre ses activités et de maintenir celles de ses groupes de travail juridique et technique, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Accord-cadre, avec pour objectif principal d'améliorer les documents d'appui du projet de feuille de route pour l'application des dispositions de fond de l'Accord-cadre.

La Commission est invitée à prendre note des décisions adoptées par le Groupe directeur et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant toute autre question figurant dans le présent rapport.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Le Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier note les progrès accomplis par les États membres concernant l'adhésion à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique ou sa ratification, et prie le secrétariat de fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités aux États membres qui en font la demande, dans la mesure des ressources disponibles.

2. Le Groupe directeur note les progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique, et les prie de continuer d'améliorer les documents établis à l'appui du projet de feuille de route pour l'application des dispositions de fond de l'Accord-cadre, aux fins d'examen plus approfondi à la sixième réunion du Groupe directeur.

* ESCAP/75/L.1.

3. Le Groupe directeur décide de poursuivre ses activités, avec le soutien des groupes de travail juridique et technique, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Accord-cadre, avec pour objectif principal d'améliorer les documents d'appui du projet de feuille de route.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (Point 2 de l'ordre du jour)

4. La réunion était saisie du rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/PTA/IISG/2019/1) et de la présentation d'une base de données sur le commerce transfrontière sans papier (ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.1). Le Chef de la Section des politiques commerciales et de la facilitation du commerce a fait un exposé sur l'utilisation de la base de données. Le Président a invité les représentants des États membres participant à la réunion à rendre compte de leur situation s'agissant de devenir parties à l'Accord-cadre.

5. Les représentants des membres et membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ci-après ont présenté un rapport de situation : Arménie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Chine ; Fédération de Russie ; France ; Géorgie ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kirghizistan ; Kiribati ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Turquie et Viet Nam.

6. Le représentant de l'Arménie a informé les participants à la réunion que l'Accord-cadre était toujours en cours de ratification dans son pays en raison d'un changement structurel au sein du Gouvernement. Le processus devrait être achevé avant la fin de 2019.

7. Le représentant du Bangladesh a informé les participants que son pays avait signé l'Accord-cadre en 2017 et que le Ministère du commerce coordonnait le processus de ratification. Il a également déclaré que son pays procéderait à une évaluation de l'état de préparation juridique et technique dans le cadre du projet exécuté par la CESAP.

8. Le représentant du Bhoutan a informé les participants que l'Accord-cadre avait été soumis au Gouvernement précédent et qu'il serait présenté au Gouvernement actuel d'ici à quelques mois.

9. La représentante de la Chine a informé les participants que son pays avait signé l'Accord-cadre en 2017 et que le Ministère du commerce coordonnait le processus de ratification. Elle a exprimé l'espoir que ce dernier serait achevé prochainement.

10. Le représentant de la France a informé les participants qu'avant d'envisager de devenir partie à l'Accord-cadre, il fallait, selon la Constitution française, qu'un exemplaire certifié authentique soit disponible en langue française, comme il l'avait signalé à la réunion précédente. Il a prié le secrétariat de trouver le moyen de résoudre cette question, sans renégocier le texte.

11. Le représentant de la Géorgie a informé les participants que le Ministère de l'économie et du développement durable prévoyait de présenter l'Accord-cadre au Comité national sur la facilitation du commerce en vue d'obtenir un mandat qui lui permettrait de soumettre au Gouvernement une proposition d'adhésion à l'Accord-cadre. Il s'est dit convaincu que le processus serait achevé dans le courant de l'année.

12. Le représentant de l'Inde a informé les participants que des consultations avaient été engagées avec les parties prenantes en vue de l'adhésion de son pays à l'Accord-cadre. Il a indiqué que le développement d'une plateforme numérique commune pour la délivrance de certificats d'origine électroniques était en bonne voie et s'est déclaré confiant en ce qui concernait l'Accord-cadre.

13. Le représentant de l'Indonésie a informé les participants qu'une étude approfondie allait être menée avec toutes les parties prenantes concernées avant que le Gouvernement ne prenne la décision finale d'adhérer à l'Accord-cadre. Il a remercié le secrétariat de l'appui qu'il avait apporté à l'organisation d'un atelier national de consultation en février 2019.

14. Le représentant de la République islamique d'Iran a informé les participants qu'une proposition de ratification avait été approuvée par le Gouvernement et soumise au Parlement pour approbation. Cette proposition avait été validée par la commission d'experts associés du Parlement et était actuellement examinée dans le cadre d'une réunion publique du Parlement. La confirmation finale devrait être donnée dans le courant de l'année 2019.

15. La représentante de Kiribati a informé les participants qu'elle ne pouvait pas présenter les progrès accomplis par son pays car c'était la première fois qu'il participait à cette réunion. Elle a indiqué que le commerce sans papier était conforme à la politique nationale de Kiribati, qui souhaitait recevoir un appui technique dans ce domaine ; elle a souligné que la principale difficulté du pays était le manque de capacités.

16. Le représentant du Kirghizistan a informé les participants que l'Accord-cadre faisait actuellement l'objet de consultations interinstitutions et qu'il était traduit dans sa langue nationale.

17. Le représentant de la République démocratique populaire lao a informé les participants que l'adhésion à l'Accord-cadre ne posait aucun problème mais que son pays aurait besoin de plus de temps pour mener à bien le processus national. Il a indiqué qu'un projet pilote de système de guichet unique était actuellement mis en œuvre.

18. La représentante de la Malaisie a informé les participants que des consultations nationales avec les parties prenantes avaient eu lieu et qu'une étude visant à évaluer l'état de préparation des systèmes nationaux et l'harmonisation des priorités nationales avec l'Accord-cadre allait être menée. Elle a indiqué que son pays était déterminé à participer aux activités de la CESAP relatives à l'Accord-cadre.

19. Le représentant des Maldives a informé les participants qu'un changement de gouvernement avait eu lieu en novembre 2018 et que la décision concernant l'adhésion à l'Accord-cadre devait être soumise à l'approbation du Gouvernement d'ici au troisième trimestre de 2019.

20. Le représentant de la Mongolie a informé les participants que la traduction officielle du texte de l'Accord-cadre était achevée et que la procédure nationale d'adhésion à l'Accord-cadre était prête à commencer. Il a également salué le travail d'appui au renforcement des capacités fourni par le secrétariat et les activités de fond des groupes de travail juridique et technique.

21. La représentante du Myanmar a informé les participants que des consultations nationales étaient menées avec les parties prenantes au sujet de l'adhésion du pays à l'Accord-cadre. Le Comité national sur la facilitation du commerce dirigerait très probablement les débats relatifs à l'adhésion à l'Accord-cadre, puisque les groupes de travail concernés étaient rattachés au Comité.

22. Le représentant du Népal a informé les participants que son pays en était au stade de l'évaluation juridique avec les parties concernées pour examiner les questions liées à l'adhésion à l'Accord-cadre, ce qui passait notamment par un examen de la législation nationale en prévision de l'adhésion. Il a également indiqué que son pays mettait actuellement en œuvre des initiatives permettant de faciliter les échanges, telles qu'un système de guichet unique.

23. Le représentant du Pakistan a informé les participants que des consultations avec les parties prenantes, coordonnées par le Ministère du commerce, avaient été engagées en vue de l'adhésion à l'Accord-cadre. Il a également indiqué que son pays s'employait activement à mettre en œuvre l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges, en mettant notamment en place un système de guichet unique.

24. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a informé les participants que le Ministère du commerce, des échanges et de l'industrie avait soumis au Gouvernement un document d'information concernant l'adhésion à l'Accord-cadre, ainsi qu'un avant-projet de loi sur le commerce électronique. Le Gouvernement avait décidé de se saisir d'abord de l'avant-projet de loi puis d'examiner la possibilité d'adhérer à l'Accord-cadre.

25. Le représentant de la République de Corée a informé les participants que son pays continuerait de contribuer au renforcement des capacités en matière de commerce sans papier et d'examiner les aspects juridiques et techniques de l'Accord-cadre.

26. Le représentant de la Fédération de Russie a informé les participants que son pays continuerait à s'efforcer de mener à bien les démarches nationales préalables à l'adhésion à l'Accord-cadre, ce qui nécessitait notamment de créer les conditions voulues au niveau national. Il a également informé les participants des mesures prises pour passer au commerce sans papier dans la conduite de ses échanges avec d'autres pays, notamment dans le cadre de l'Union économique eurasiatique.

27. Le représentant des Îles Salomon a informé les participants que, sur le plan intérieur, son pays était prêt pour le commerce sans papier et l'automatisation des processus correspondants, et qu'il envisagerait de devenir partie à l'Accord-cadre prochainement.

28. Le représentant de Sri Lanka a informé les participants des progrès accomplis dans l'application des mesures de facilitation du commerce pertinentes, notamment de la création d'un comité national sur la facilitation du commerce et du lancement d'un projet de système de guichet unique. Il a

indiqué qu'en 2019 son pays poursuivrait le processus national engagé en vue de l'adhésion à l'Accord-cadre.

29. Le représentant du Tadjikistan a informé les participants que son pays avait créé un Comité de la facilitation des échanges et six groupes de travail qui y étaient rattachés. Précisant que le Tadjikistan participait aux travaux du Groupe directeur pour la première fois, le représentant a fait savoir que son pays engagerait un examen interne de l'Accord-cadre.

30. Le représentant de la Thaïlande a informé les participants que des consultations avec les parties prenantes nationales avaient été engagées et que des informations sur leur déroulement seraient communiquées à la prochaine réunion.

31. Le représentant du Timor-Leste a informé les participants que son pays n'envisageait que depuis peu de devenir partie à l'Accord-cadre et souhaitait travailler en étroite collaboration avec le secrétariat pour comprendre le processus d'adhésion.

32. Le représentant de la Turquie a informé les participants qu'il n'avait rien à signaler concernant l'état d'avancement du processus d'adhésion, soulignant par ailleurs que son pays était très attaché à la facilitation des échanges.

33. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a fait savoir aux participants qu'il n'avait rien à signaler puisque son pays participait pour la première fois à la réunion. Il a fait part de l'engagement de son pays en faveur de la facilitation des échanges.

34. Le représentant de l'Ouzbékistan a informé les participants que son pays avait continué d'envisager l'adhésion à l'Accord-cadre, ajoutant qu'il examinerait la possibilité d'accélérer le processus d'adhésion après avoir terminé l'évaluation, réalisée avec l'appui du secrétariat, de son état de préparation juridique et technique.

35. La représentante du Viet Nam a informé les participants qu'une certaine méconnaissance de l'Accord-cadre et de ses avantages avait été constatée parmi les parties prenantes lors d'un atelier de consultation organisé en 2018. Elle a également fait savoir que son pays mènerait de nouvelles activités de sensibilisation et autres activités connexes avant d'adhérer à l'Accord-cadre.

B. Rapport sur les progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique

(Point 3 de l'ordre du jour)

36. La réunion était saisie du rapport sur les progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique dans les tâches qui leur ont été assignées (ESCAP/PTA/IISG/2019/2), des notes du secrétariat intitulées « Commerce transfrontière sans papier : liste de vérification de l'état de préparation juridique » (ESCAP/PTA/IISG/2019/3) et « Commerce transfrontière sans papier : liste de vérification de l'état de préparation technique » (ESCAP/PTA/IISG/2019/4), et des documents de séance intitulés « Mechanism for cross-border mutual recognition of trade-related data and documents in electronic form » (ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.2) et « Template for individual action plans » (ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.3).

37. Le Président des groupes de travail juridique et technique a fait état des progrès accomplis lors de leur sixième réunion, tenue le 11 mars 2019. Les groupes de travail avaient examiné les documents établis à l'appui du projet de feuille de route, en particulier les listes de vérification de l'état de préparation juridique et technique, le mécanisme de reconnaissance mutuelle des données et documents électroniques relatifs au commerce et le modèle de plan d'action individuel. Ils avaient également mis en commun les données d'expérience de certains pays et les enseignements tirés de la mise en œuvre du commerce transfrontière sans papier. Ils avaient décidé de poursuivre leurs activités en se réunissant plus souvent afin d'accomplir sans tarder les tâches qui leur avaient été confiées, sous réserve de la décision que prendrait le Groupe directeur à sa cinquième réunion.

38. Le représentant de la Fédération de Russie a souligné que les documents d'appui ne devraient comporter aucune mesure obligatoire, ce dont les participants sont convenus.

39. Le représentant du Tadjikistan a demandé des éclaircissements concernant la différence entre la notification des engagements pris s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce et les conditions d'application stipulées par l'Accord-cadre. Le secrétariat a rappelé l'article 12 de l'Accord-cadre et le modèle de plan d'action individuel établi par les groupes de travail. Il a expliqué que chaque partie ferait part de la mise en œuvre d'activités et de mesures particulières dans le cadre du plan d'action individuel qu'elle élaborerait après avoir adhéré à l'Accord-cadre, chacune ayant la possibilité de réviser son calendrier d'application et de solliciter un appui au renforcement des capacités et une assistance technique avant la mise en œuvre, en fonction de l'évolution des contraintes et des besoins nationaux.

40. Les participants à la réunion ont pris note des progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique dans la réalisation des tâches qui leur avaient été assignées.

C. Débat sur le fonctionnement futur du Groupe directeur

(Point 4 de l'ordre du jour)

41. Le secrétariat a proposé que le Groupe directeur et ses groupes de travail poursuivent leurs travaux jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Accord-cadre. La sixième réunion du Groupe directeur se tiendrait en principe en mars ou en avril 2020.

D. Questions diverses

(Point 5 de l'ordre du jour)

42. Le secrétariat a présenté l'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable (2019) et a encouragé les représentants à y contribuer et à remplir le questionnaire de l'enquête.

E. Adoption du rapport de la réunion

(Point 6 de l'ordre du jour)

43. La réunion a adopté le présent rapport le 13 mars 2019.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la réunion

44. La cinquième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier s'est tenue à Bangkok les 12 et 13 mars 2019.

45. La Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une allocution d'ouverture. Le Vice-Ministre de l'économie et des finances de la République de Corée a fait un discours liminaire.

B. Participation

46. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont participé à la réunion : Arménie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Chine ; Fédération de Russie ; France ; Géorgie ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kirghizistan ; Kiribati ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Pays-Bas ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Turquie et Viet Nam.

47. Des représentants de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international ont participé à la réunion.

48. Dix-huit observateurs ont également participé à la réunion.

C. Élection du Bureau

49. Le Bureau suivant a été élu à la réunion :

Président :	M. Yusuf Riza (Maldives)
Vice-Présidents :	M ^{me} Rama Dewan (Bangladesh) M. Ali Rahbari (République islamique d'Iran)

D. Ordre du jour

50. L'ordre du jour suivant a été adopté à la réunion :

1. Ouverture de la réunion :
 - a) Allocution d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.
3. Rapport sur les progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique.
4. Débat sur le fonctionnement futur du Groupe directeur.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la réunion.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/PTA/IISG/2019/1	Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique	2
ESCAP/PTA/IISG/2019/2	Rapport sur les progrès accomplis par les groupes de travail juridique et technique dans les tâches qui leur ont été assignées	3
ESCAP/PTA/IISG/2019/3	Commerce transfrontière sans papier : liste de vérification de l'état de préparation juridique	3
ESCAP/PTA/IISG/2019/4	Commerce transfrontière sans papier : liste de vérification de l'état de préparation technique	3
ESCAP/PTA/IISG/2019/5	Rapport du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier sur les travaux de sa cinquième réunion	
<i>Documents de séance (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.1	Introduction to a cross-border paperless trade database	2
ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.2	Mechanism for cross-border mutual recognition of trade-related data and documents in electronic form	3
ESCAP/PTA/IISG/2019/CRP.3	Template for individual action plan	3
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/PTA/IISG/2019/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/PTA/IISG/2019/L.2	Projet de rapport	6